



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre

(Reconnue d'utilité publique)

Inscription Commission Paritaire N° 20165

EDITION DE L'AMICALE  
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS 1960

Est-ce Nos Vingt Ans qui en sont la cause ? Toujours est-il qu'un nombre imposant d'anciens V B se pressait dans la salle Toucane du siège de l'U.N.A.C. Devant le Bureau au grand complet, 60 amicalistes avaient pris place. Bien entendu quand le président Langevin ouvrit la séance, le quorum était loin d'être atteint, le sera-t-il jamais !, et la séance fut levée *ipso facto* pour faire place à l'Assemblée générale extraordinaire de 1960. Après l'appel des camarades décédés en 1959 une minute de silence fut observée par toute l'assistance debout.

Puis Langevin donna lecture des messages de camarades empêchés d'assister à la réunion et salua la présence des deux vice-présidents provinciaux, Homeyer, d'Epinal, et le R.P. Vernoux, curé d'Aubigné (Deux-Sèvres), puis celle de nos amis vosgiens Mathieu et Jeangeorges, et Ista, de Liège. Pour ce dernier nous ouvrons une parenthèse : Une réunion du V B sans Ista sera sans les archives de l'Amicale marquée d'un caillou blanc. Et l'on ne saura jamais, tant l'une et l'autre se confondent, si l'Amicale est indispensable à Ista ou si Ista est le complément naturel de l'Amicale. Profitons de l'occasion pour saluer au passage l'ami Armand et sa charmante femme en espérant les voir souvent au cours de l'année 1960.

Puis notre ami Rose, en qualité de secrétaire général, donna lecture de son rapport moral. Nos lecteurs ont pu souvent lire dans notre « Lien » les belles histoires de captivité qu'avec un véritable talent de conteur notre secrétaire général leur servait avec un humour froid et flegmatique. C'est vous dire si le rapport de notre ami fut écouté par toute l'assistance. Un jour peut-être nous publierons ce beau morceau d'éloquence mais notre Rose est avarié de ses écrits comme de ses paroles, aussi espérons-nous que notre appel saura fléchir sa timidité coutumière. Ce fut bien sûr le thème « Nos Vingt ans » que le secrétaire général développa pendant 40 minutes que dura son rapport moral. Il fit ressortir en termes choisis la belle vitalité de l'Amicale qui, malgré les ans et surtout malgré les disparitions, conserve le même nombre d'adhérents qu'il y a cinq ans. Puis son rapport s'attacha à démontrer le magnifique rôle de solidarité tenu par l'Amicale. Solidarité envers nos malades dans les sanas ou dans les hôpitaux, solidarité envers les veuves et les orphelins qui sont de plus en plus nombreux solidarité envers les fils de nos camarades qui servent en Algérie. Puis le rapport s'attacha à démontrer la véritable chance de l'Amicale celle d'avoir à sa tête une équipe admirable soudée par une amitié véritable. Du président au dernier

sous-fitre tous n'ont qu'un but : la grandeur de l'Amicale.

Adopté à l'unanimité, le rapport, en décide l'assemblée, devra être publié dans « Le Lien ». Tant pis pour la modestie de notre ami Rose.

Avant la lecture du rapport financier, une motion de sympathie est adressée au trésorier Gehin qu'une intervention chirurgicale tient éloigné de nos assises. L'ami Aladenise, trésorier adjoint, développa le rapport financier préparé par l'ami Gehin. Budget sans histoire mais dont la dureté des temps rend l'équilibre de plus en plus difficile. Notre tombola diminuée de moitié ne va guère favoriser notre Caisse de Secours et les cotisations couvrent tout juste les frais d'administration de l'Amicale. Heureusement que des dons généreux viennent grossir notre Caisse d'entraide.

Après avis favorable de la Commission des Comptes le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Puis le vice-président Homeyer mit l'assemblée au courant de ses démarches pour le voyage en Allemagne. L'Amicale des Vosges, organisatrice du déplacement, a mis tout en œuvre pour la réussite de cette organisation. Avec son talent habituel l'ami Homeyer fit un compte rendu très détaillé sur les démarches entreprises. L'assemblée, par ses applaudissements, tint à témoigner sa satisfaction à nos camarades vosgiens pour leurs magnifiques efforts.

Puis ce fut le moment du renouvellement du tiers sortant du Bureau. Il y eut 105 votants.

Sont élus :  
LANGEVIN : 105 voix.  
VERNOUX : 104 voix.  
ROSE : 105 voix.  
ALADENISE : 105 voix.

Le président Langevin fait remarquer qu'il est vraiment dommage que les statuts de l'Amicale empêchent que l'ami Ista, de Liège, fasse partie du Bureau. Sur la proposition du président, notre ami Ista est nommé délégué permanent de l'Amicale V B en Belgique avec voix consultative dans les délibérations du Bureau de l'Amicale Nationale.

La réunion prit fin à 12 h. 30. Et, maintenant, nous cédonns la place à notre ami Saint-Omer pour ses échos de la journée.

### Souvenirs et prélude

Je ne sais si c'est pour fêter dignement nos vingt ans, mais ce dimanche 6 mars voit les adhérents arriver presque à l'heure à l'Assemblée générale. La réunion est fixée à 10 heures, or à 10 heures et demi tout le monde est présent (sauf bien entendu quelques retardataires chroniques). Si tous les vingt ans on constate un pareil souci d'exactitude il n'est pas osé de dire qu'en 1980 tout le monde sera en avance, quoique trébuchant dans les barbes blanches.

Et le Bureau s'installe, complété cette année par la présence du Père Vernoux et de Homeyer.

## Election du Bureau de l'Amicale pour 1960

Le jeudi 7 avril il a été procédé à l'établissement du Bureau de l'Amicale nationale.

Etalent présents : Langevin, Aladenise, Gehin, Faure, Vialard, Perron, Rose, Planque, Roger, et Baron.

Absents : Homeyer, R. P. Vernoux.

La séance est ouverte à 19 h. 45 sous la présidence effective du doyen d'âge Faure. Notre sympathique doyen demande au président sortant Langevin de continuer à tenir les rênes de l'Amicale. Le président sortant ne veut pas demander le renouvellement de son mandat. Après l'affectueuse pression des membres du Bureau le président Langevin est réélu par 9 voix contre 1 (la sienne).

Les trois vice-présidents sortants : Homeyer, R.P. Vernoux et Roger qui cumule avec ses fonctions à l'Amicale celle de représentant de notre Association au Club du Bouthéon sont réélus à l'unanimité.

Le poste de secrétaire général est toujours tenu, pour le plus grand bien de l'Amicale, par notre ami Rose secondé si efficacement par Planque.

Le tandem Gehin-Aladenise continuera comme par le passé à gérer les finances de notre groupement.

En bref, le Bureau de l'Amicale pour l'année 1960 est ainsi constitué :

Président : LANGEVIN  
Vice-présidents : ROGER, HOMEYER, R. P. VERNOUX  
Secrétaire général : ROSE  
Secrétaire général adjoint : PLANQUE  
Trésorier : GEHIN  
Trésorier adjoint : ALADENISE  
Journal : PERRON

Propagande : VIALARD  
Commission des Fêtes : FAURE, BARON  
Sont élues ensuite les différentes commissions ci-après :  
Commission des Fêtes : Président : YVONNET  
Membres : FAURE, BARON, VIALARD, HADJADJ  
Commission de Propagande : Président : VIALARD  
Membres : PERRON, COLOMBANI, SAINT-OMER  
Commission des relations sociales : Président : PLANQUE  
Membres : GODARD, RYSTO, BEAUVAIS  
Délégué général pour la Belgique : Armand ISTA

### Le diner mensuel

Le diner du jeudi 7 avril a remporté comme toujours un franc succès. Les habitués sont toujours fidèles au poste.

Nous rappelons à nos camarades qu'ils peuvent passer une soirée agréable dans le plus pur esprit familial tous les premiers jeudis de chaque mois au siège de leur Amicale. Le prix du repas est à la portée de tous : environ 500 francs.

Participer au repas mensuel, c'est pour une soirée abandonner vos soucis de l'heure présente et stocker une bonne provision d'optimisme.

Prochain diner mensuel : jeudi 5 mai, à 20 heures.

### Une lettre de Fréjus

Mon Cher Président,

Je suis très touché du fait que l'Amicale, par votre plume, s'intéresse à ma situation, devenue précaire à la suite de la catastrophe de Malpasset. Perron, déjà, m'avait manifesté sa sympathie dès les premiers jours qui ont suivi cette catastrophe. Et puis plusieurs camarades, isolément, ont pensé à moi. Qui pourrait croire que vingt ans après on se sente aussi rapprochés les uns des autres dans les moments pénibles. C'est une consolation de constater que dans cette vague de solidarité supra-nationale les anciens camarades de captivité ont apporté leur contribution plus qu'honorablement.

Aussi je m'empresse de vous demander d'adresser aux anciens du

V B en général et plus particulièrement à ceux qui m'ont connu, bien que mon séjour se soit trouvé écourté du fait de mon évvasion survenue en septembre 1941 du Kommando de la firme Rauvé à Emmendingen, mes plus fraternels remerciements au nom de toute ma famille. Celle-ci est assez importante puisqu'elle comporte sept enfants dont les aînés, jumeaux de 19 ans, sont à l'Université. Des camarades se souviendront de la photo d'eux que j'ai laissée accrochée au mur au-dessus de mon grabat (1<sup>er</sup> étage) lors de mon évvasion, à mon grand regret d'ailleurs, car c'est beaucoup pour eux que j'avais pris cette décision.

Après guerre, en 1948, sont nés deux autres jumeaux, un garçon et une fille, Claude et Béatrice.

Enfin trois autres garçons, respectivement âgés de 6, 4 et 1 an et demi, complètent le lot. Comme vous pouvez le constater le sinistre subi par nous se trouve multiplié. Tout ce petit monde avec ma femme se trouve réfugié depuis le 9 décembre dans l'Est de la France d'où je suis originaire. Le problème du logement se pose. Malgré tout le moral est bon et aidés par les encouragements qui affluent sans cesse nous nous en tirerons. Merci encore et amitiés prisonnières.

Jean Laurent.

N.D.L.R. — Nous sommes heureux du bon moral de notre camarade. Ses amis de captivité lui envoient leurs bons souvenirs et lui demandent de leur adresser souvent de ses nouvelles.

Nous rappelons à nos camarades que nos REUNIONS MENSUELLES ont lieu le

1<sup>er</sup> JEUDI DE CHAQUE MOIS à partir de 18 h. 30 au Siège de l'Amicale Elles sont suivies d'un diner facultatif.

Prix du diner : 4,50 NF

Nous espérons que nos camarades viendront nombreux, avec leur famille, participer à ces réunions amicales et fraternelles.

(Voir la suite page 4)



Le secrétaire général fit un rapide tableau de l'activité de l'année écoulée, en soulignant l'action déployée pour le rétablissement de la retraite et des Offices, les assurant que cette activité se continuerait jusqu'à satisfaction. Il fit ressortir le résultat de l'activité sociale, qui continue à s'exercer envers nos camarades du sana de Ste-Foy-l'Argentière, et aussi avec les cotis de Noël à des malades du Sud-Est et qui, cette année, s'est manifestée aussi auprès de nos malheureux camarades sinistrés de Fréjus.

Chatenoud, trésorier général, présenta son bilan, lequel, d'une clarté et d'une précision plus que ministérielles, reçut l'approbation des commissaires aux comptes et fut adopté à l'unanimité.

La parole fut alors donnée à Simonneau, secrétaire général de l'U.N.A.C. Toujours très heureux de se retrouver à Lyon, il fit des compliments aux Lyonnais et leur dit sa confiance dans l'avenir. Il expliqua à nos camarades le fonctionnement du secrétariat de l'U.N.A.C. et souligna la cohésion qui existe maintenant entre délégués nationaux et provinciaux. Il fait remarquer que ces délégués de province doivent être au service de l'U.N.A.C. et à celui de leurs camarades. Des résultats ont déjà été obtenus, et il n'en est pour preuve que l'exemple de Fréjus avec le dévouement de Monteux. Simonneau termine en insistant sur la nécessité de la communication au secrétariat de l'U.N.A.C. des secours versés par chaque Amicale. La demande de subvention de l'U.N.A.C. doit être appuyée par le montant des secours attribués et il est donc important de faire connaître ce montant. L'U.N.A.C. ne touche pas la somme qu'elle devrait avoir par rapport à son travail sur le plan social.

Après le vote par l'Assemblée du nouveau Bureau, Seydoux clot la séance. Dans une improvisation magistrale, il brosse à grands traits, mais combien sentis, le vrai visage de l'Union Nationale des Amicales de Camps. Il fait ressortir l'esprit d'équipe qui subsiste dans nos rangs, esprit d'équipe né derrière les barbelés et qui est encore bien vivant depuis quinze années. Il fait part des relations avec les Pouvoirs publics et avec l'extérieur, disant que nos rapports y sont auréolés d'une espèce de lumière naturelle dans laquelle il n'y a pas de couleurs extravagantes, mais une lueur qui éclaire.

Cette intervention, écoutée dans un silence impressionnant, est saluée d'un tonnerre d'applaudissements. Tous ont apprécié la haute valeur des paroles de Seydoux. N'a-t-on pas remarqué un rédacteur de la presse lyonnaise abandonner son crayon pour participer aux applaudissements ?

Après l'Assemblée, rendez-vous général au Cercle, pour l'apéritif, avant le départ pour la banlieue lyonnaise où le déjeuner était servi

## Journée du Groupement Lyonnais des

par notre camarade Gaydou (des XII), à Brignais. Beaucoup de difficultés pour installer tous nos camarades aux tables, mais l'estomac a des exigences, et bientôt la salle est en place et au travail ! Ambiance formidable, créée par notre ami Fournel et tenue au diapason par Wautot, qui se dépense sans compter.

Au dessert, Adolx (des XII) et son orchestre entraînent de nombreux couples dans des valses endiablées, et c'est avec regret que tous voient arriver 6 heures, pour se séparer et regretter que de si bons moments soient obligés d'avoir une fin.

Journée sensationnelle qui laissera à chacun un souvenir inoubliable, dans l'attente de se revoir l'année prochaine.

Je ne pourrais mieux terminer ce rapide compte rendu qu'en faisant part de la réflexion qui me fut faite par un camarade : C'est tellement sympathique que c'est beau !

Le Secrétaire général :  
**E. Parrot.**

### Notre Président Seydoux à Lyon

SEYDOUX. — Après Simonneau, je n'ai pas grand' chose à dire. Deux mots pour commencer : c'est un peu étonnant de voir toujours les mêmes têtes. Je me suis demandé pourquoi. Il est certain que par-delà la mort Toucane nous a rendu un très grand service. C'est dans l'esprit de Toucane et de ce qu'il nous a laissé en héritage que nous avons décidé de reprendre nos tâches.

La personnalité de Toucane était étrange. Au premier abord il était rude ; par contre il était sain, il était franc. Toucane disait la vérité parce qu'il la pensait. Nous avons fini par nous découvrir lentement. C'est le meilleur moyen pour s'apprécier.

Un coup de foudre n'est qu'un coup de tonnerre tandis qu'une petite lueur qui grandit devient une grande lumière. L'esprit d'équipe est né derrière les barbelés. Nous étions très loin, les échos des choses qui se passaient nous arrivaient déformés. Nous avions à nous fabriquer notre monde nous-mêmes. Au sein de ce monde, vague, diffus, imprécis, un certain nombre d'éléments se sont détachés, venus de chacun d'entre nous et non pas seulement de quelques-uns. C'est de cela qu'est né l'esprit d'équipe de 1.200.000 gars.

Il a une valeur très spéciale parce qu'il vient du grand nombre. Lorsque ceux qui ont déjà commencé ont dit : l'équipe continue, comment voulez-vous refuser ? C'est un fait incontestable, nous vieillissons. Je vois beaucoup de têtes connues dans cette assemblée, l'esprit d'équipe qui les a amenées reste le même.

Pagay m'a dit aussi : il faudrait que tu nous donnes des directives plus précises et plus souvent.

Je lui ai répondu : plus souvent, sûrement pas. Je tiens à ce que ce soit des adhérents que me vienne la conduite générale des opérations et je persiste.

Et, puisque ministre il y a, je rappelle simplement ceci : jamais je n'ai été aussi à mon aise pour

m'adresser à un ministre que jeudi dernier ; parce que quinze ans de cette politique propre des Amicales m'avait permis de dégager une ligne de conduite que je n'ai aucune peine à tenir maintenant, et pourtant les événements de ces derniers mois n'ont pas facilité les choses. Nous n'avons eu aucune hésitation. Nous nous sommes réunis plusieurs fois à Paris. La question de l'attitude prise par votre président n'a fait l'objet d'aucune délibération, ce n'était pas nécessaire. Les Amicales ont mérité leur titre d'Amicales parce que, après quinze ans, c'est l'amitié qui prime toujours.

Simonneau l'a dit avec des chiffres et des faits. Vous avez perçu derrière eux tout ce qu'ils contenaient d'amitié profonde, et dans l'amitié, il y a amour, l'amour que des hommes ont les uns pour les autres parce qu'ils ont souffert ensemble. Je ne parle pas pour nous-mêmes, nous avons tous eu la chance de conserver deux bras, deux jambes, une bonne santé physique, nous avons retrouvé situation et famille. Il y en a qui, pour des raisons diverses, dont ils n'ont pas été les maîtres, n'ont pas pu réussir cela. A ceux-là, nous nous devons. C'est parce que vous êtes ici que je sens combien nous avons gagné quelque chose dans la misère, le dénuement, le silence. Du fond du cœur, je vous en re-

mercie. Je remercie aussi ceux qui se privent pour aider ceux qui sont plus malheureux qu'eux. Nous continuerons. Nous avons peu de chance de grandir, puisque nous vieillissons, que certains d'entre nous disparaissent tous les ans. Nous ne voyons pas quelles personnes viendraient nous compléter en nombre les P.G. de 1940-1945. Nous avons eu un certain mal à nous adapter à ceux de la guerre d'avant et ils en ont eu un encore bien plus grand que nous. Je ne crois pas à l'uniformité. Ceux qui viennent après nous ont été prisonniers de guerre dans des conditions différentes. Pour eux, nous sommes des vieux.

Je me souviens de conversations avec Toucane sur la position à prendre sur la carte du combattant. J'ai été mis en minorité, mais cela n'empêche pas que j'ai été réélu à la présidence de l'U.N.A.C. Nous sommes restés une association dans laquelle ce n'est pas parce que l'on est en minorité qu'on doit s'en aller. Nous avons le respect des opinions de tous et ceci est tellement important que jeudi j'ai pu dire au ministre que toutes les opinions peuvent être représentées non seulement au Bureau de l'U.N.A.C., mais dans toutes les associations. Il ne faut pas seulement vivre, mais agir ensemble. Ce qui est fondamental,

c'est de travailler pour ceux qui sont plus malheureux que nous, dans l'entraide, Toucane le disait il y a dix ans. Si on avait eu le temps de s'exprimer plus longuement jeudi dernier, on aurait pu dire au ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre un certain nombre de choses. On aurait pu lui dire : Ici nous avons devant nous le représentant des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. A d'autres que lui-même : le Premier Ministre, le ministre des Finances, notre attitude pourrait être différente. Ce ne seraient plus des anciens combattants ou anciens P.G. qui s'exprimeraient, mais des citoyens et, en tant que citoyens ils auraient des moyens qu'ils n'utilisent pas en tant qu'anciens P.G. ou anciens combattants.

Je dis que, tant que nous voudrions vivre dans l'esprit des camps, laissons aux citoyens la part des citoyens, gardons pour nous la part d'anciens combattants et d'anciens P.G. qui fait place aux choses du cœur, ce qui ne veut pas dire que le cœur n'a pas ses raisons.

De quoi demain sera-t-il fait ? Je n'en sais rien. Simonneau d'un côté, Pagay de l'autre, les présidents d'Amicales, tous pourraient dire que la situation est

## Colonies de vacances des P.G. de l'Hérault

### Circulaire d'organisation 1960

Lieu et date. — Pour la onzième année la « Colonie de Vacances des Anciens Prisonniers de Guerre de l'Hérault » (U.N.E.G., U.N.A.C., A.C.P.G. Montpellier-Lodève) fonctionnera en juillet et août dans le Domaine de Campeyroux, route des Plans, près de Lodève (Hérault).

Périodes de séjour. — Ouverte aux filles et garçons nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1947 et le 31 décembre 1953, elle accueillera en deux séjours de quatre semaines (un de filles et un de garçons) les enfants des anciens prisonniers de guerre qui lui seront confiés et, dans la mesure des places disponibles, d'autres enfants non P.G.

Le séjour « filles » aura lieu du 3 au 31 juillet.

Le séjour « garçons » aura lieu du 31 juillet au 28 août.

Les garçons nés en 1951, 1952 et 1953 seront admis cependant plus volontiers pendant le séjour « filles ». L'admission des filles nées en 1951, 1952 et 1953 restera l'exception pendant le séjour « garçons ».

Prix du séjour. — Il est fixé à 170 NF pour les enfants d'ex-P.G. et à 200 NF pour les autres enfants. Dans ce prix global est compris le voyage Montpellier-Campeyroux, aller-retour, l'assurance et la possibilité d'une dépense personnelle par enfant de 5 NF. Par exception, les journées d'absence seront déduites du prix global au tarif suivant : 5 NF pour les enfants d'ex-P.G., 6 NF pour les autres enfants.

Les enfants bénéficiant d'une prise en charge des Caisses d'Allocations Familiales et d'une bourse d'allocations vacances de la Jeu-

nesse et des Sports verront leur prix de séjour ramené à la différence entre le prix global fixé et le montant des primes dont ils bénéficieront.

Au delà du premier enfant, une ristourne de 10 % pour le deuxième enfant, 20 % pour le troisième, 30 % pour le quatrième, etc..., sera effectuée sur le prix individuel après déduction des primes dont ces enfants bénéficieraient éventuellement.

### Inscriptions et pièces à fournir.

— Les inscriptions sont reçues dès à présent et jusqu'au 15 juin uniquement au Secrétariat, 2, rue Stanislas-Digeon, à Montpellier, elles peuvent y parvenir par le canal des sections, bien entendu, l'inscription ne sera considérée définitive que lorsque le Secrétariat aura reçu l'autorisation de séjour remplie par les parents sur le formulaire fourni par nos soins et le versement d'un acompte représentant au minimum le tiers du montant des frais de séjour de l'enfant inscrit.

Au départ de la colonie, les parents acquitteront le solde des frais de séjour. Les allocataires et boursiers remettront les primes en charge qu'ils seront allés retirer ou recevront des organismes respectifs.

Les parents préciseront sur une feuille jointe leur volonté en ce qui concerne l'assistance aux Offices religieux. Ils remettront également, rempli par le médecin de famille, le livret ou la fiche sanitaire (nous les réclamer le cas échéant) en y joignant les certificats de vaccination scolaire obligatoire, ainsi qu'une déclaration autorisant le médecin de la Colonie à faire procéder sur l'enfant à une opération en cas d'urgence.

Aucun enfant ne sera admis à la colonie s'il n'est porteur d'un certificat médical de moins de 3 jours.

Pour les grands garçons, des bains à la piscine de Lodève peuvent être envisagés, les parents voudront bien par écrit autoriser leurs enfants à se baigner éventuellement.

Consignes diverses. — Les parents se conformeront à la composition du trousseau demandé et veilleront au bon état des chaussures de fatigue.

Il est recommandé de ne pas laisser de l'argent de poche aux enfants. La Direction se tient à la disposition des familles pour ouvrir un compte à chacun des colons au delà des 5 NF de faux frais prévus dans le prix global.

Les enfants viendront à la colonie les cheveux taillés de frais.

Ils porteront quelques livres qui constitueront ainsi une petite bibliothèque.

Les départs auront lieu du siège, 2, rue Stanislas-Digeon, les enfants devront se présenter les 3 et 31 juillet, à 16 heures. Les retours sont prévus à 11 h. 30 les 31 juillet et 28 août.

Visite des parents. — Pour ne pas troubler la vie de la colonie, un seul jour de visite sera prévu dans les quatre semaines, le dimanche de la journée des parents fixée aux 17 juillet et 14 août, par dérogation une autorisation exceptionnelle pourra être accordée strictement les autres jours pendant le temps de la sieste de 13 h. à 16 h.

Pour le Conseil d'administration,  
Le Secrétaire Général :  
**G. NICOLAS.**

### Sous-Vêtements



Qualité parfaite



Chemise parfaite

## Pour tous vos achats, assurez-vous la garantie du "G.E.A."

En utilisant son carnet d'achats, vous pouvez bénéficier de prix de Gros, de Fabrique ou de remises de l'ordre du 10 à 25 % sur tous achats de :

AMEUBLEMENT, APPAREILS MENAGERS de toutes marques, APPAREILS de CHAUFFAGE, BIJOUTERIE, ORFÈVRES, HORLOGERIE, MAROQUINERIE, ARTICLES DE VOYAGE, TISSUS, HABILLEMENT, CHAUSSURES, FOURRURES, LINGERIE, BONNETERIE, LINGE DE MAISON, RADIO et TELEVISION, PHOTO et CINEMA, OPTIQUE et LUNETTERIE, CRISTAUX et PORCELAINES, COU-TELLERIE, PEINTURES et PAPIERS PEINTS, PAPERIE, LIBRAIRIE, PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, OUTILLAGE, CYCLES et MOTOS, ACCESSOIRES D'AUTOS, VOITURES D'ENFANTS, JOUETS, ARTICLES DE SPORT ET CAMPING, tous les COMBUSTIBLES, etc., etc., etc.

Tous les amicalistes habitant la Seine ou tous les autres départements peuvent obtenir un carnet d'achats leur permettant de jouir eux-mêmes des avantages ainsi offerts par des commerçants de premier ordre de la capitale et minutieusement sélectionnés par le « GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS », organisme réputé sur le plan national.

Il suffit de retourner le bon ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-poste pour frais d'envoi, au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>).

Veillez m'adresser GRATUITEMENT, sans engagement de ma part et par retour, un carnet d'achats accompagné de votre catalogue général.

NOM ..... Profession .....

Adresse .....

Profitez-en également pour réclamer le TARIF GENERAL des articles du nouveau RAYON D'ALIMENTATION que vient d'ouvrir le G.E.A. depuis le 15 octobre dernier, en ses bureaux, rue Martel.

— Servez-vous de votre carnet d'achats —

— Utilisez les facilités de paiement —

— Vous ferez de vraies économies —

## MEDICIS

GRILL-ROOM

4, place  
Edmond-Rostand  
DAN. 46-06  
Face aux Jardins  
du Luxembourg

Direction : Ex-V A  
Serge Olschanezky

Cuisine soignée  
préparée sous vos yeux  
Cave réputée

Repas : de 10 à 15 N.F.

Ouvert tous les jours

Service rapide

# Amicales de Camps du 28 février 1960

meilleure qu'elle ne l'a jamais été. Le recrutement n'est pas facile mais il n'est pas impossible.

Nos rapports avec l'extérieur sont auréolés d'une espèce de lumière naturelle dans laquelle il n'y a pas de couleurs extravagantes mais une lueur qui éclaire, des gens qui se dévouent, des gens honnêtes intellectuellement, comme Toucane et Pagay qui ne mâchent pas leurs opinions. Cela ne nous a pas toujours fait bien voir mais cela nous a toujours fait respecter. A l'heure actuelle, en tant qu'Amicales de Camps, nous pouvons aller n'importe où. Ce que nous disons est toujours écouté, pas toujours cru parce que, dans certains milieux, lorsque l'on dit : « Je n'ai rien à demander » on ne comprend pas. Que voulez-vous que nous ayons à demander à des gens qui n'ont que des préoccupations matérielles, alors que les nôtres vont bien au delà. Ils donneront s'ils veulent.

Jusqu'à une époque pas tellement éloignée, on pouvait penser que le monde était en lutte de pays à pays, peut-être même de civilisation à civilisation. Tout ceci est dépassé. Le monde lutte contre lui-même maintenant que les deux idéologies, Est et Ouest, se rejoignent un peu plus tous les jours. Le monde se trouve devant le

véritable problème : s'installer sur une terre qui devient plus petite tous les jours, plus de frontières tracées sur le sol ou dans les couloirs de la peau.

Tous les jours il y a sur cette petite terre où nous vivons trop de monde trop mal alimenté. Le vrai problème est là : des individus amenés à vivre sur une surface sur laquelle trop de choses manquent. Je pense à ce que nous avons fait; nous aurions tort de nous arrêter. Nous avons manqué à une partie de ce que nous aurions dû faire, nous aurions dû trouver en nous-mêmes assez d'énergie pour montrer aux autres hommes comment on peut vivre quand on manque de tout, comment dans les circonstances les plus épouvantables, physiques et morales, on a pu maintenir à l'homme un esprit de liberté, le faire rester quelqu'un, ne pas être une chose. Nous aurions dû essayer de transmettre cela. Nous n'avons pas pu. Il aurait fallu être prophète, saint.

Dans la mesure où nous représentons ce passé nous ne devons pas laisser mourir nos Amicales. Nous avons un exemple à donner dans cette tragédie où le monde actuel se laisse dévorer par des guerres qui n'ont aucun intérêt ni pour les perdants ni pour les gagnants.

Il faudrait que, sortant de nous-

mêmes, nous disions et répétions autour de nous : nous savons ce qu'est le mal, la misère et la mort, nous avons lutté contre eux et c'est parce que nous l'avons fait que nous savons qu'on peut gagner.

## Compte rendu de l'Assemblée Générale

Le Groupement des Amicales de Camps de la région lyonnaise a tenu son Assemblée générale annuelle le dimanche 28 février 1960.

Le samedi soir, un apéritif d'honneur réunissait les amicalistes et leurs invités. Le Bureau du Groupement était heureux d'accueillir au Cercle les délégués parisiens ainsi que les personnalités lyonnaises : M. Lafuge, directeur inter-départemental du Ministère des Anciens Combattants, M. Mallaret, secrétaire général de l'Office départemental des Anciens Combattants, colonel Vairel, du Centre de Réforme, M. Fauconnet, les présidents et représentants des associations professionnelles, Mouisset et Joly, président et vice-président de l'A.D.C.P.G. du Rhône.

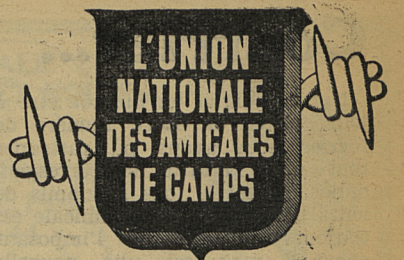
Après la bienvenue de Pagay, et quelques mots de Simonneau, les verres se vidèrent dans un brouhaha de sympathie et, à 20 heures, c'est avec regret que tous

se quittèrent en se donnant rendez-vous le lendemain.

Dimanche, après avoir déposé une gerbe de fleurs au Monument de l'Île des Cygnes, gerbe du souvenir, les amicalistes lyonnais assistèrent très nombreux à l'Assemblée générale qui avait lieu au Palais de la Bourse, salle des réunions industrielles. Le signataire de ces lignes eut peur de ne pouvoir faire asseoir ses nombreux camarades qui avaient répondu à la convocation.

Sous la présidence de René Seydoux, président de l'U.N.A.C., arrivé dans la nuit, Pagay ouvre la séance à 10 heures. Seydoux est entouré de Simonneau, Berthet, Lautar, du Bureau de l'U.N.A.C., et de nombreux présidents ou représentants des Amicales nationales sont mêlés à leurs camarades lyonnais.

Pagay souligne l'esprit et la camaraderie qui ont dominé cette année 1959. Il constate, avec joie, que quelque chose a changé dans la maison, et il n'en veut pour preuve que l'entrée au Bureau du groupement de Poizat (président de l'Amicale des III), présence au Bureau attendue depuis trois ans. Je ne rapporterai pas les expressions et qualificatifs employés par le président, mais tout ceci donnait la preuve que tous voulaient travailler pour le bien de l'ensemble et la continuité du groupement.



## Bureau élu à l'Assemblée générale du 28 février 1960

Président : Louis PAGAY  
 Vice-Présidents : Paul CHASSELIN, Benoît POIZAT, Marcel TOGNAN, Edmond WAUTOT  
 Secrétaire général : Eugène PARROT  
 Secrétaire adjoint : Jacques LOGEARD  
 Trésorier général : Paul CHATENOU  
 Trésorier adjoint : Lucien GUY  
 Membres au titre des Commissions :  
 Fêtes : Robert FOURNEL, Henri VIGIE  
 Sociale : Marcel DUVION  
 Pensions : Clodimir RICHARD  
 Office : Henri GABREL

## Vacances de nos enfants

Chaque année l'U.N.A.C. se charge d'envoyer dans la Sarthe, en placements familiaux, les enfants des adhérents de toutes les Amicales, âgés de 7 à 14 ans.

Ces enfants sont placés, grâce à nos amis sarthois anciens P.G., dans des familles où nous sommes certains qu'ils seront particulièrement bien reçus et choyés.

Avec le bon air de la Sarthe, nos enfants sont assurés de passer d'excellentes vacances qui leur feront le plus grand bien à tous les points de vue.

Les dates ne sont pas encore fixées mais dans le journal du mois prochain nous serons à même de vous les donner d'une manière définitive.

Cependant, étant données les nombreuses démarches que nous devons effectuer, entre autres la réservation des places, la location, l'organisation, nous prions les parents que ces placements familiaux

intéressent de faire inscrire leurs enfants le plus rapidement possible au siège de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>). TRInité 10-09. (Demander Mme Menu.)

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> juin dernier délai.

Ces placements familiaux sont réservés uniquement aux enfants dont le papa est adhérent à son Amicale, il est donc indispensable que l'Amicale soit avisée de l'inscription du ou des enfants.

Hâtez-vous donc pour faciliter notre tâche. Passé le délai d'inscription il ne pourra être reçu aucun enfant.

Prix de la journée : 4,00 NF par enfant. Transport en sus (billet collectif).

Faites profiter vos enfants de ces bonnes et agréables vacances passées en famille dans la Sarthe.

Marcel Simonneau.

## Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

Cette commémoration du 8 mai, pour laquelle nous luttons afin que la date exacte soit maintenue lorsqu'elle tombe un jour de semaine, doit être présente à la mémoire de tous les Français.

Pour nous, anciens prisonniers, celle-ci doit être particulièrement mémorable car ce fut la fin de notre pénible exil, ou tout au moins la certitude qu'il allait prendre fin.

Nous vous demandons — c'est un devoir — de rendre hommage à tous ceux qui ont participé et

souffert afin que nous retrouvions la liberté.

Vous évoquerez aussi le souvenir sacré de ceux qui n'ont pas connu ce moment tant attendu et de nos chers camarades disparus, hélas ! depuis et dont le souvenir demeure toujours présent parmi nous.

Plus que jamais soyez nombreux cette année à participer aux cérémonies commémoratives qui vont retrouver toute leur ampleur puisque les Associations d'Anciens Combattants, P.G. et Victimes de Guerre seront aux côtés des personnalités officielles. M. S.

## Groupement de l'Hérault

L'Assemblée générale du Groupement U.N.A.C. de l'Hérault aura lieu au siège, 2, rue Stanislas-Digeon, à Montpellier, le jeudi 28 avril, à 21 heures.

### ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu d'activité générale;
- Renouvellement du Bureau;
- Objectifs nouveaux.

Le repas traditionnel organisé à cette occasion est reporté lors de la visite que doit faire très bientôt dans notre département notre secrétaire général national, Marcel Simonneau. Nous en communiquerons la date en temps utile.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle pour l'Assemblée générale. Georges Nicolas.

## Mémorial de la Captivité

Chaque ancien P.G., chaque Amicaliste doit penser et participer au Mémorial de la Captivité.

Ce Mémorial doit être digne de nos camarades décédés, c'est un devoir sacré.

Démontrons à leur épouse, à leurs enfants, nos chers orphelins, que nous n'avons pas oublié.

N'attendez donc plus... adressez à votre Amicale respectueuse votre don, quel qu'il soit; dans ce geste il n'y a que le cœur, le vôtre, qui compte.

Ce Mémorial sera celui du Souvenir et de l'Amitié. Marcel Simonneau.

## Retrait des cartes de combattant

A la suite d'une décision du ministre des Armées cessant de considérer comme unité combattante certaine unité précédemment reconnue comme telle, certains de nos camarades se sont vu retirer leur carte de combattant.

C'est une question dont nous nous occupons, mais qui n'a pas encore reçu de solution.

En attendant, nous conseillons à tous nos camarades qui se trouvent dans ce cas de saisir le tribunal administratif compétent. A signaler que le délai pour saisir ce tribunal est de deux mois; CE DELAI DE FORCLUSION COURT DES LA NOTIFICATION DE LA DECISION DE RETRAIT. Donc, attention.

Nous vous mettons également en garde sur le fait que ce retrait peut être définitif si vous ne faites pas les démarches nécessaires dès notification.

M. S.

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

**CHAMPAGNE**

**LE BRUN-DOMI**

(Ancien P.G.)

**MONTHELON (Marne)**

Demandes prix et conditions

AU CAFÉ EN FAMILLE



## Réunion du 12 mars de la Commission des Amicales de Camps de la Sarthe

Samedi 12 mars s'est tenue, avec le concours de Marcel Simonneau, secrétaire général de l'U.N.A.C., une réunion de la Commission des Amicales de Camps de la Sarthe.

Etaient représentés : les Stalags I, III, IV, V, VIII, XI, XII, XVII, XVIII. Evadés. - Etaient excusés, nos camarades Bonnet (Oflag X), Gosnet (Stalag VIII), Folliot (Stalag XIII) et Billerot, président de la Commission des hôpitaux A.C.P.G.

Après un tour d'horizon de Jouin, délégué départemental de l'U.N.A.C., président de la Commission des Amicales de Camps A.C.P.G., qui retraça le travail effectué depuis la dernière réunion de la commission et qui donna un compte rendu financier satisfaisant grâce aux séances de cinéma organisées, on procéda à la désignation des délégués de la Sarthe au prochain Congrès de l'U.N.A.C. qui se tiendra à Paris le 2 avril. Nos camarades Perrault, président de l'Amicale départementale des Stalags III, et Anfray des I, représenteront les Amicales sarthoises.

Jouin rappela le Congrès de Mamers et invita les Amicales à y envoyer les trois délégués réglementaires par Amicale et, éventuellement, à présenter des candidats au Comité Directeur A.C.P.G.

Chaque représentant d'Amicale reçut ensuite son paquet d'étiquettes pour la confection des colis de Pâques offerts comme chaque année aux malades. L'organisation

d'une sortie familiale fut confiée à une commission qui s'est réunie le lundi 14 mars. L'excursion fut fixée au dimanche 15 mai avec pour but les Alpes Mancelles et retour par Coco-Plage.

Le Bureau de la Commission des Amicales fut reconduit; il est formé des camarades Jouin (II), président, Folliot (XIII) et Baligand (XVII), vice-présidents, et Toutain (XII), secrétaire.

La parole fut donnée ensuite à notre camarade Simonneau.

Le secrétaire général de l'U.N.A.C. entretint son auditoire de la situation actuelle de l'U.N.A.C. et des diverses Amicales, de l'unité d'action avec la F.N.C.P.G. pour les grandes revendications. Les relations entre les deux organisations sont toujours excellentes et c'est avec plaisir que l'U.N.A.C. sera représentée au Congrès de Mamers, comme elle le fut aux autres Congrès départementaux. Simonneau remercia ensuite les camarades et en particulier ceux de l'Amicale des III qui s'occupent si activement des placements familiaux de l'U.N.A.C. et de l'Amicale Nationale des Stalags III.

Après des interventions de nos camarades, de Perrault et d'Anfray en particulier, Jouin remercia Simonneau de son brillant exposé et se félicita du travail effectué au cours de cette soirée qui avait montré que nos camarades ne sont pas indifférents aux questions touchant les Amicales de Camps.

Pierre Jouin.

## MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

### Communiqué

Le Ministre des Anciens Combattants communique que le « Journal Officiel » du 26 mars 1960 a publié un décret n° 60-264 du 25 mars 1960, qui porte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960, la valeur du point d'indice de pension militaire

d'invalité de 4,35 NF à 4,44 NF.

Toutes les instructions nécessaires seront données aux Comptables Payeurs pour que les nouveaux montants des pensions et des accessoires de pension soient payés dans les meilleurs délais, compte tenu de cette nouvelle valeur du point.

## Robert EGRAZ

(1871-1901)

Hôtelier à St-Germain-de-Joux (Ain)

De Père en Fils depuis 1840

Altitude 500 m. (près de Genève)

VOUS INVITE A SEJOURNER DANS SON HOTEL DE CAMPAGNE

30 chambres confortables et tranquilles avec confort

Cuisine au beurre faite par l'hôtelier

Jardins et terrasses ombragés - 2 rivières à truites,

3 lacs et sapins à proximité - Promenades et excursions nombreuses - Air pur et vivifiant

Pension complète, taxes et service compris :

Avril, Mai, Juin, Septembre : 14 NF par jour

Juillet, Août : 19 NF

**CORDIAL ACCUEIL**

## Courrier...

Notre courrier va bientôt être à jour. Grâce à notre numéro de février nous avons pu rattraper tout notre retard de correspondance. Merci à tous nos amis de leurs bonnes lettres. L'Amicale est toujours vivante et l'imposant courrier reçu est une nouvelle preuve de sa belle vitalité.

Marius Génois, Val Saint-André, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Marcel Petitnicolas, Moyennouiers (Vosges).

André Lautier, 31, rue du Doyenné, Lyon (5<sup>e</sup>).

Louis Muchert, rue de la Vieille-Cornée, Offemont (Territoire de Belfort).

Léon Berton, 112, rue de la République, Caudry (Nord) (en particulier à ceux d'Aulendorf, Leutkirch, sans oublier Franz et Rose).

Pierre Campana, Taglio Isolaccio (Corse).

Emile Demeu, 30, rue Sieyès, Le Mans (Sarthe).

Yves Laizet, Douanes, place de la Madeleine, Rouen (Seine-Maritime).

Arnold Helgen, 7, rue de Tunis, Mulhouse (Haut-Rhin).

Paul Fauvel, 13, rue St-Didier, Langres (Haute-Marne).

Roger Quinton, 47, boulevard Henri-IV, Paris (4<sup>e</sup>).

Marcel Levasseur, 5, rue Montecristo, Paris.

Henri Schweichlein, 8, rue Henri-Laire, Ablon (Seine-et-Oise).

René Darmandaritz, 26, rue du Maréchal-Harispé, Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).

Bernard Etassé, 97, avenue R.-Salengro, Champigny (Seine).

Charles Morel, 8, rue du Général-Leclerc, St-Laurent, par Epinal (Vosges) (en particulier à ceux de Fenerbach et Honau).

Maurice Gribling, 8, rue du Général Rapp, Sstrasbourg (Bas-Rhin).

Roger Ardonneau, 2, rue du Général Séré-de-Rivière, Paris (14<sup>e</sup>) (en particulier aux anciens de Schramberg).

(Merci pour notre Caisse d'entraide.)

Fernand Lefort, instituteur, Quinsac (Gironde).

Paul Pierré, rue de Moyennouiers, La Bresse (Vosges).

Gaston Dhaen, 49bis, rue Fleury-Neuvesel, Givors (Rhône).

André Fernet, 9 bis, rue de Montbéliard, Bethoncourt (Doubs).

Jacques Peron, 3, rue Bonvin, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). (Merci pour notre Caisse de Secours.)

Louis Blin, chirurgien-dentiste, 65, rue de Metz, Nancy (Meurthe-et-Moselle). (Merci pour notre Caisse de Secours.)

Jean Legras, 54, rue Danton, Levallois-Perret (Seine).

Jean Blumenthal, 58, rue de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>).

Joseph Bernard, 1 bis, place du Théâtre, Etampes (Seine-et-Oise).

André Bordes, 12, rue Quatrefoies, Paris (5<sup>e</sup>).

Noël Candelle, 37, rue de Verdun, Béthune (Pas-de-Calais).

### FEMMES DES ANCIENS K. G.

Ne faites pas la moue quand votre mari vient à nos réunions.

La bonne camaraderie est chose si précieuse. Ne le retenez pas égoïstement.

Venez avec lui !

Votre gracieuse présence sera la bienvenue.

sait si, un de ces prochains printemps, quelques membres de la section parisienne n'iront pas déguster la « coppa », le bon fromage de chèvres, moelleux ou cassant, et j'en passe, le tout arrosé d'un certain petit rosé qui me fait saliver rien que d'y penser. Le tout enveloppé de cette ambiance d'amitié dont mon cœur est encore chaud. Mais je ne veux pas empiéter sur les décisions du Bureau, ce que je vous en dis, c'est pour revivre en souvenirs de belles heures trop fugaces.

En descendant ainsi en Corse, j'allais oublier de vous signaler en passant que notre ami Ista, Liégeois mais Parisien d'adoption, toujours fidèle à nos réunions ainsi que Madame, s'est vu décerner le titre de délégué permanent pour la Belgique, qui officialise en quelque sorte son assiduité.

Sur ces divers épisodes oratoires, le repas s'achève et, aidés de déménageurs bénévoles, le personnel du Club du Bouthéon trans-

forme une fois de plus le salon Toucane en salle de danse.

L'orchestre prend place et c'est l'animation habituelle, coupée seulement par le tirage de la tombola et des lots additifs offerts par la famille Brandt, père et mère de notre ex-mascotte retenue à la maison par le petit mascottin qui a quelque chose comme huit mois et ne goûte pas encore la saveur de nos réunions.

Je note au cours de cette matinée dansante que nous avons au fond de nous-mêmes un certain sens de la culture maraîchère, témoin cette fameuse chanson jouée par l'orchestre et com-

Nous sommes très heureux d'accueillir dans notre grande famille Jean-Léon Toussaint, de Laneuville-aux-Bois, par Marainviller (Meurthe-et-Moselle).

Notre excellent ami, qui n'a rien perdu de sa vitalité, se rappelle au bon souvenir des anciens d'Eberhardzell et leur envoie ses cordiales amitiés.

Notre ami Henri Blais, au Grand Vaugeois, Saint-Bomer-les-Forges (Orne), adresse son bon souvenir à tous et en particulier à Langevin, Mauguin et l'abbé Muller, ainsi qu'à tous les anciens du Kommando de Meckenbeuren.

Nous adressons à notre ami Gilbert Mougenet, à Mignavillers, par Granges-le-Bourg (Haute-Saône), nos sincères condoléances pour le tragique accident qui a causé la mort de son frère et de sa belle-sœur. Nous le prions de croire à l'affectueuse sympathie de ses anciens compagnons de Kommando et du Waldho.

Notre ami Paul Genoud, Fessy, par Bons (Haute-Savoie), adresse ses bonnes amitiés à tous et en particulier à ceux du Kommando d'Oberreschard et du Waldho.

Et voici des bonjours amicaux de la part de :

Noé Vigier, 84, rue de la République, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) (en particulier aux anciens de Badingen).

Roger Georgeon, 11 bis, avenue Verdier, Montrouge (Seine) (en par-

## ...du V B

ticulier aux anciens de Balingen et Osmettingen).

Fernand Tanné, Anneville (Seine-Maritime).

Jean-Paul Bardier, Le Fieu, par St-Médard-de-Guzières (Gironde).

Roger Nommé, Villars, par St-Hilliers (Seine-Maritime).

Et toujours les bonnes amitiés de nos amis :

Maurice Dumay, 45, rue de Neuilly, Noisy-le-Sec (Seine).

(Merci pour le don à notre Caisse de Secours.)

René Heux, rue de la Madeleine, Plancoët (Côtes-du-Nord).

R. Kuhn, Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne).

L. Billat, rue Amable-Testu, Palaiseau (Seine-et-Oise).

(Nous souhaitons une meilleure santé à notre ami Billat.)

André Wuller, Manoncourt, par Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle).

(Notre ami, ancien homme de confiance du Kommando de Spock, demande des nouvelles de ses anciens administrés. Un petit mot de ses camarades dans « Le Lien » lui ferait plaisir.)

Martin Gelormini, Prunelli di Flumorbo (Corse).

Paul Liégeois, 93, rue St-Martin, Vesoul (Haute-Saône) (particulièrement aux anciens de Messkirch-Engelswies).

(à suivre)

## Souvenirs et prélude

(Suite de la première page)

Se succèdent Langevin, Homeyer, Colombani, Jeangeorges, le Père Vernoux.

Le dialogue Homeyer-Colombani nous fait revivre la belle attitude des Corses pendant notre captivité. Homeyer raconte des épisodes corses, ce qui fait dire à Jeangeorges qu'à Offenbourg nos amis de l'île de Beauté, par leur refus d'opter pour l'Italie, furent en quelque sorte les premiers résistants. A cela Langevin ajoute que lorsque Benito envoya des colis à ceux qu'il considérait déjà comme ses sujets, ces derniers refusèrent noblement.

« Le V B, ajoute notre président, fut le refus catégorique des Alsaciens, Corses et Bretons. »

Colombani demande que le Bureau fasse quelque chose pour nous rapprocher, car il est évident qu'il n'est pas facile de se rencontrer souvent si ce n'est à l'occasion des vacances par exemple, et personnellement je garde un impérissable souvenir de mes quelques rencontres faites en 1956 au cours de mes randonnées de campeurs parmi les camarades corses que je ne connaissais pas et qui m'ont accueilli comme si nous venions de nous quitter la veille après une amitié de vingt ans. Mais l'accueil et l'hospitalité corses sont devenus légendaires.

Evidemment on va plus facilement à Caen, à Lyon qu'à Ajaccio, mais le projet est dans l'air et qui

## AUX KOMMANDOS D'ULM

ATTENTION ! Retenez bien cette date

### 15 MAI 1960

## Journée Franco-Belge des Anciens d'Ulm à Viry-Chatillon (S.-et-O.)

Dès à présent, retenez votre table au banquet qui sera servi dans les SALONS du « PAVILLON BLEU », Nationale 7, Viry-Chatillon. 15 NF tout compris.

Ce repas très soigné, suivi d'une sauterie, conviendra aux gourmets, comme aux amateurs de cha-cha-cha.

Venez nombreux, avec votre famille.

Vous ne le regretterez pas.

Inscriptions au plus tard : 7 mai.

### Programme prévu

10 heures : Départ Porte d'Italie pour Viry-Chatillon (square Hélène-Boucher).

Cars Verts 10 h., extrême limite. 10 h. 30 : Rassemblement dans la cour d'honneur de l'Institut Missionnaire Saint-Clément.

10 h. 50 : Dépôt d'une gerbe devant la plaque des Anciens de l'Institut « Morts pour la France ».

11 heures : Messe du souvenir chantée par la Chorale des « Petits Clercs du Sacré-Cœur ».

12 heures : Visite de la Chapelle aux coquillages, et promenade dans le parc (anciens jardins de Perrault). Vin d'honneur.

13 h. 30 : Banquet franco-belge au Pavillon Bleu.

Vers 16 heures : Sauterie familiale. Retour assuré. Nombreux cars.

Les Anciens d'ULM/DANUBE

Sous L'ORMEAU



### NOS PEINES

Nous avons appris la mort de Mme Vve Schroeder, mère de notre ami René Schroeder, décédée le 10 mars 1960.

A notre camarade, à la famille, nous renouvelons nos condoléances et notre sympathie attristée.

A notre dernière réunion d'avril, étaient présents :

Yvonet, Duez, Letellier, Minz, Fauchaux, Crouta, Vailly.

Notre prochaine réunion : VENDREDI 13 MAI de 18 à 20 heures, 68, Chaussée-d'Antin, toujours suivie du dîner facultatif.

Avec plaisir nous avons appris le mariage de Mlle Thérèse Belmans, fille de nos amis belges, avec M. Willy Brabant, célébré le 16 avril 1960, en la Collégiale SS Pierre et Guidon, à Anderlecht. Tous nos vœux de bonheur et de prospérité renouvelés aux jeunes époux. Félicitations aux heureux parents.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire... Avez-vous réglé votre cotisation 1960 ? N'attendez pas. D'avance, merci.

A tous amicalement. L. Vialard.

## Waterman



## CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B) Propriétaire récoltant Manipulant VRIGNY, près de REIMS Vente directe Renseignements sur demande Le Gérant : PIFFAULT At. ROC, 50, rue Rennequin, Paris

**FABRIQUE DE MEUBLES**  
7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII<sup>e</sup>)

**RYSTO Raymond**  
Ex-N° 5305  
Membre de l'Amicale N° 541

**SALLES A MANGER CHAMBRES**  
A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

**DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES**  
Cuisines modernes  
Eléments, tables  
Sièges modernes rustiques et basques  
Sièges de jardin  
Pliants, Transats

Priz marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Priz spéciaux aux Membres de l'Amicale

**Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire**  
Tél. DIDerot 45-07  
Métro : NATION